Document généré le 8 mai 2024 18:04

Québec français

# Pour une norme du français au Québec

Gerardo Alvarez

Numéro 28, décembre 1977

URI : https://id.erudit.org/iderudit/56628ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Alvarez, G. (1977). Pour une norme du français au Québec. *Québec français*, (28), 16–17.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

# Pour une norme du français au Québec

**Quand une variété linguistique locale présente des traits qui la différencient assez nettement des autres variétés, l'imposition d'une autre variété comme norme à enseigner ne peut qu'entrer en conflit avec le sentiment linguistique des sujets parlants.**

Les organisateurs de ce colloque ont eu l'amabilité de m'inviter, pensant sans doute qu'en ma qualité de Québécois d'adoption et grâce à mon expérience — toute relative — de l'hispanophonie et de l'anglophonie, je serais à même de présenter une vision aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. En fait, je n'ai que deux propositions à mettre sur le tapis, toutes deux découlant de l'existence normale et irrémédiable de diverses variétés pour toute langue qui s'étend sur un territoire tant soit peu vaste (les dialectes), et pour toute langue utilisée par une société complexe (les sociolectes) — laissant de côté pour cette occasion les variétés de langue qui apparaissent à divers moments de l'histoire (les chronolectes) et les différences résultant des domaines d'emploi particulier de la langue (les registres).

### La dimension territoriale

Je m'arrête à la première dimension, la dimension territoriale ou géographique. Toute tentative d'établissement d'une norme doit tenir compte de la dynamique territoriale: quand une variété linguistique locale présente des traits que la différencient assez nettement des autres variétés, l'imposition d'une autre variété comme norme à enseigner ne peut qu'entrer en conflit avec le sentiment linguistique des sujets parlants. Ce conflit peut être très profond s'il s'agit d'entités sociales se percevant elles-mêmes comme des ethnies ou comme des nations. La dimension linguistique se double alors d'un aspect ethnique ou national: la variété de langue imposée est perçue comme la langue de L'AUTRE. Cette perception — avec tout ce qu'elle comporte sur le plan affectif et émotionnel — risque de compromettre le sentiment d'identification de l'individu à sa langue maternelle (surtout si, comme dans le cas du Québec, celle-ci se voit reléguée historiquement à des fonctions subalternes).

La situation décrite me semble parfaitement s'appliquer à la position du Québec dans le monde de la francophonie. Il s'agit d'un pays doté d'une personnalité propre dans les divers domaines — social, économique, politique, linguistique et culturel —, personnalité qui le distingue des autres pays de la francophonie et qui en fait aujourd'hui un membre à part entière et égale.

### Centre et périphérie

Permettez-moi d'insister sur cette dernière affirmation: «membre à part égale». Dans un numéro récent de *Langue Française* consacré à la langue du Québec, je lis que la situation du Québec est «en définitive, le prototype de celle de toutes les communautés linguistiques périphériques, qu'elles soient françaises (problèmes du français dans les pays africains, par exemple), espagnoles (le dictionnaire de la langue mexicaine), portugaises (le Brésil par rapport au Portugal) ou anglaises (les États-Unis par rapport à l'Angleterre).» (*Langue française*, no 31, sept. 1976, p. 4)

Cette affirmation peut être valable en lignes générales; ce qui me semble discutable est l'utilisation de l'épithète «périphérique». Même si ce terme n'est utilisé que d'une façon épisodique, son usage me semble révélateur d'une certaine attitude inconsciente. Le qualificatif de «périphérique» pourrait peut-être s'appliquer au français de certains pays d'Afrique qui bien souvent n'ont que l'étiquette de francophones, leur population parlant dans une majorité écrasante une autre langue maternelle et le français n'y étant qu'une surface, un vernis laissé par le colonisateur. Mais la situation est différente pour les autres pays mentionnés. Dans le territoire de l'hispanophonie par exemple, on ne peut dire à un Mexicain ou à un Chilien que sa langue est périphérique par rapport à celle de l'Espagne. Pour le monde de la lusophonie, il est difficile d'accepter que le Brésil — avec ses cent millions d'habitants, sa riche production culturelle et ses universités prestigieuses — soit périphérique par rapport au Portugal. Les Brésiliens affirmeraient le contraire. Seuls ceux qui privilégient la filiation historique peuvent garder l'image de centre et de périphérie pour le Portugal et le Brésil. Ou pour l'Angleterre et les États-Unis. Il y a belle lurette que les Américains n'attendent plus des directives émanant de Londres pour établir leur norme linguistique.

**L'identification à sa langue maternelle**

Dans ces divers pays d'Amérique où une langue venue historiquement d'Europe est la langue maternelle d'une majorité écrasante de la population, et que cette langue n'est pas perçue comme celle d'un colonisateur mais comme la langue propre, les notions de centre et de périphérie ne semblent pas adéquates. Un habitant du Chili, du Mexique ou de la Colombie ne pense pas qu'il parle la langue des Espagnols: ils parlent leur propre langue. L'espagnol n'est pas pour nous une chambre que nous louons à quelqu'un d'autre qui posséderait la maison; l'espagnol c'est notre maison à nous. L'espagnol est un édifice que nous possédons en co-propriété avec d'autres, avec un statut d'égalité. Cette situation n'est pas sans avoir des conséquences importantes quant à la norme à enseigner: dans chaque pays hispanophone d'Amérique, l'école enseigne la norme du pays, et l'ensemble de la communication générale se fait dans la variété locale. Jamais il ne viendrait à l'idée d'un linguistique ou d'un intellectuel de proposer le remplacement de telle expression locale par telle autre utilisée en Espagne.

Cette perception de la langue comme une chose à soi et non comme la chose de l'autre, permet une identification totale, émotionnelle, radicale et massive du peuple avec sa langue et une absence totale de complexes dans son utilisation, car on est conscient de parler *une* des variétés de l'espagnol, spécifique, différente de celle d'Espagne, d'Argentine ou du Mexique. Ces diverses variétés sont familières aux hispanophones depuis l'enfance grâce aux chansons, aux films, à la radio et à la télévision. En même temps cette utilisation d'une norme locale n'empêche nullement la communication internationale lorsque celle-ci se fait dans la langue standard de chaque pays. Et ceci m'amène à ma deuxième observation.

**Les variétés sociales de la langue**

Pour toute réflexion sur l'établissement d'une norme, on doit considérer aussi la dimension sociologique, c'est-à-dire l'existence dans une même communauté de divers sociolectes déterminés par les différentes couches sociales de la population. En termes strictement linguistiques, aucune de ces variétés n'est plus correcte que l'autre. La langue populaire a un système phonologique et un système grammatical aussi précis et aussi complexes que ceux de la langue cultivée. La langue «abâtardie» ou «corrompue» n'existe que dans la linguistique populaire («folk linguistics») dont se nourrissent par exemple certains journalistes. Traiter de ce problème en termes de «langue riche» versus «langue déficiente» ou «langue pauvre», «langue pure» versus «langue corrompue», c'est ignorer le fondement même de la science linguistique. Il arrive cependant qu'une de ces variétés, un de ces sociolectes est valorisé par la population, au point de l'utiliser à l'exclusion de toute autre variété dans les communications publiques (administration, enseignement, presse, science, etc.). Une variété donnée devient ainsi le sociolecte de prestige. Que le sociolecte ainsi valorisé soit celui de la classe dominante, cela me semble évident. Mais s'en scandaliser me semble naïf: dans une société stratifiée en groupes sociaux ou classes sociales (déterminés selon divers paramètres: richesse, éducation, pouvoir de décision, place dans le système de production, etc.), toutes les relations socio-économiques et culturelles sont mises au service de la classe dominante. Depuis les journaux jusqu'aux industries, en passant par l'école, la santé, la mode, etc., tout dans une société de classes est déterminé par la classe dominante et fonctionne pour le plus grand bien de cette couche de la société. Penser qu'on peut changer cette situation en abolissant les variétés sociales de la langue relève de l'utopie des intellectuels. C'est comme si on pensait qu'en abolissant les différences dans l'habillement on éliminait en même temps la structuration en classes. On impose le jeans à tout le monde et le tour est joué! M. Steinberg est l'égal du dernier Jos Gagnon parce que tous les deux portent le jeans! Cette démarche me semble ne conduire nulle part, si ce n'est à maquiller la stratification sociale sous des faux semblants d'égalité.

> **Il n'y a pas d'autre solution pour l'enfant des classes défavorisées que de s'emparer de tous les outils théoriques, économiques et linguistiques de la classe dominante et de les maîtriser aussi bien que les membres du secteur favorisé de la population.**

Le problème pour ceux qui s'intéressent au sort des classes défavorisées semble devoir être posé différemment. Le problème est de savoir si on veut réserver le monopole de la richesse matérielle et culturelle aux seuls membres des classes favorisées. L'attitude correcte dans ce sens me semble consister en ceci: exiger que tous les individus puissent avoir accès aux richesses matérielles et intellectuelles créés par le travail de l'ensemble de la population. Et une des clés pour cet accès — je dis bien *une* — est la maîtrise de la variété de langue utilisée dans la communication publique (et que l'on peut appeler comme on veut: «norme», «français standard», «variété valorisée», etc.)

**Éviter la ségrégation linguistique**

On a déjà cité dans un article publié dans *Québec français* la réaction des parents Noirs devant la proposition de certains linguistes (Blancs) de scolariser les enfants Noirs non en anglais standard mais en «black english» — une variété non standard d'anglais. «Encore une astuce des Blancs pour enfermer nos enfants dans nos ghettos» se sont exclamés les Noirs. À première vue pourtant l'idée était noble: le petit enfant noir ne possède pas l'anglais standard, il peine dans ses études à l'école. Et puis, l'anglais standard c'est la langue des maîtres. Il était donc facile de recommander à l'enfant noir: «N'apprends pas la langue des maîtres! Reste qui tu es! Reste authentiquement toi!» Seulement voilà, entretemps la science, la technologie, la culture, l'administration continuent de fonctionner en anglais standard. À la ségrégation urbaine, on ajoutait simplement la ségrégation linguistique.

Cet exemple me semble démontrer qu'à l'époque actuelle, dans nos sociétés stratifiées en classes socio-économiques, il n'y a pas d'autre solution pour l'enfant des classes défavorisées que de s'emparer de tous les outils théoriques, économiques et linguistiques de la classe dominante et de les maîtriser aussi bien que les membres du secteur favorisé de la population. Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra intervenir dans la transformation de la société.

Tout autre proposition, même sous couleur de générosité ou de révolution, n'est en fait qu'un chemin sans issue. À moins de vouloir tenir les membres des classes défavorisées à l'écart des discussions sur l'avenir de la société.

La norme à enseigner me semble donc résulter de l'équation de ces deux facteurs, territorial et social. La langue enseignée par l'école serait ainsi la «meilleure» (=valorisée) variété de langue, parlée à l'intérieur des limites nationales. Cette équation permet en même temps d'assurer l'identification à sa langue maternelle et de sauvegarder la communication internationale.

**Gerardo ALVAREZ**
Université Laval